

Conditions d'admission

Admission en Master 1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise (en vue de poursuite en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale) :

Peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers semestres d'une Licence en Droit ou Droit privé (Licence 3) ou d'une licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers).

Attention : depuis la rentrée universitaire 2023, les candidatures au Diplôme National de Master (DNM) se déroulent exclusivement via la plateforme officielle "Mon master". La sélection des candidatures est réalisée sur dossier. Une commission de sélection, composée notamment des responsables du M1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise et du Master 2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise au directeur de l'UFR qui les prononce.

Candidature Master 1 :

Plateforme « Mon Master » <https://www.monmaster.gouv.fr>

Admission en Master 2, Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale :

À l'issue de la première année de master Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise, l'inscription en deuxième année de Master dans le parcours droit Social et RSE est de droit lorsque la validation du M1 Droit social et RSE a été acquise sans redoublement l'année précédant l'année de formation en M2.

Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit (Master 1) ou à dominante juridique, un diplôme d'école de commerce ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par le(s) responsable(s) du Master 2, parcours Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale, qui propose(nt) les admissions directes en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale au directeur de l'UFR qui les prononce.

Candidature Master 2 :

Plateforme « Ecandidats » <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

Contacts

Responsable de Formation

Nathalie FERRÉ, maître de conférences
Magali ROUSSEL, maître de conférences

Secrétariats pédagogiques

M1 (Bureau H 209) : 01 49 40 32 92 ; m1prive.dsps@univ-paris13.fr

M2 (Bureau H 210) : 01 49 40 44 10 ; m2rse.dsps@univ-paris13.fr

Informations inscriptions

Service Scolarité de l'UFR DSPTS (Bureau H 213)

scolarite.dsps@univ-paris13.fr / 01 49 40 44 75 / 01 49 40 61 38

Accès

Venir à l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Campus de Villetaneuse - UFR Droit, Sciences Politique & Sociales

99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse.

En voiture, à partir de Paris

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille, puis Sortie n°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

En transport en commun

Depuis Paris : Train ligne H - toutes les lignes départ Gare du Nord direction Persan Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise - arrêt Épinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Épinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction Le Bourget - arrêt Villetaneuse-Université, soit le bus 361 direction Gare de Pierrefitte-Stains RER - arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) : prendre le T8 - terminus Villetaneuse Université.

www.univ-spn.fr



Master mention

DROIT

Parcours Droit social et relations sociales dans l'entreprise



Objectifs

Le parcours est à visée professionnelle. Ses objectifs sont de :

- Compléter la formation des étudiants dans les matières indispensables à la formation de tout avocat ou juriste en droit social ;
- Mettre les étudiants en situation de se présenter et de réussir à l'examen d'entrée à l'école du barreau ;
- Donner aux étudiants toutes les compétences théoriques et pratiques que requièrent les fonctions de juriste en droit social dans un contexte où les relations de travail doivent être maîtrisées.

Compétences visées

- 🔗 **Aptitude à donner des consultations** en droit social en qualité d'avocat ou de juriste.
- 🔗 **Aptitude à rédiger des actes et documents divers** en lien avec le droit social (contrat de travail, lettre de licenciement).
- 🔗 **Aptitude à exposer clairement les problèmes de droit** et à les analyser.
- 🔗 **Aptitude à l'écoute et à la compréhension** des publics de salariés.
- 🔗 **Compétences en ressources humaines** (évaluation, recrutement, formation professionnelle, santé et sécurité au travail...).

Métiers visés

🔗 **Juristes** en droit social dans un groupement de droit privé (sociétés industrielles, civiles et commerciales, associations, banques, syndicats, entreprises à statut...);

🔗 **Avocats** spécialisés en droit social ;

🔗 **Inspecteurs du travail.**

Organisation de la formation

La formation est organisée en 4 semestres. Aux semestres 1 et 2, elle propose des Unités d'Enseignement fondamentales, des unités complémentaires et des Unités d'Enseignements. Certains cours sont communs à ceux faisant partie du tronc commun de la mention. Les Unités d'Enseignement fondamentales de droit social sont composées de cours magistraux et de travaux dirigés. La présence aux TD est obligatoire (sauf cadre particulier).

En Master 2 (semestre 3 et 4), sont proposées des enseignements divers de droit du travail et de ressources humaines. Au semestre 4, les étudiants peuvent être associés à la formation proposée par l'IEJ (Institut d'Études Judiciaires) de l'université. La présence à tous les cours et aux examens blancs proposés par l'IEJ est alors obligatoire. La formation comprend la réalisation facultative d'un stage. Les étudiants, qui ne se désirent pas être inscrits à l'IEJ, peuvent soit effectuer un stage (d'une durée minimale de trois mois), soit réaliser un mémoire de recherche.

Programme

Master 1^{ère} année

SEMESTRE 1

UE FONDAMENTALE 1 - 9 ECTS

Droit de la sécurité sociale
Le contrat de travail

UE FONDAMENTALE 2 - 6 ECTS

Conventions et accords collectifs de travail

UE COMPLEMENTAIRE 1 - 6 ECTS

Histoire du droit social
Droit des assurances
Régime général de l'obligation

UE COMPLEMENTAIRE 2 - 6 ECTS

Droit international privé 1
Droit de la santé

UE TRANSVERSALE 1 - 3 ECTS

Anglais juridique

SEMESTRE 2

UE FONDAMENTALE 1 - 9 ECTS

Droit social international et européen
La représentation du personnel

UE FONDAMENTALE 2 - 6 ECTS

Protection sociale

UE COMPLEMENTAIRE 1 - 6 ECTS

Préventions et traitements des entreprises en difficulté
Droit de la propriété intellectuelle

Convention européenne des droits de l'homme et droit privé

UE COMPLEMENTAIRE 2 - 6 ECTS

Procédure pénale
Droit international privé 2
Histoire de la justice

UE TRANSVERSALE 1 - 3 ECTS

Anglais juridique

UE LIBRE

Point bonnus éventuels, engagement

Master 2e année

SEMESTRE 1

UE FONDAMENTALE 11 - 5 ECTS

Rupture du contrat de travail - 3 ECTS
Pouvoir de l'employeur, droits et libertés des salariés - 2 ECTS

UE FONDAMENTALE 12 - 5 ECTS

Licenciements économiques collectifs - 3 ECTS
Restructuration et statut collectif - 2 ECTS

UE FONDAMENTALE 13 - 6 ECTS

Santé et sécurité au travail - 3 ECTS
Formation professionnelle - 3 ECTS

UE FONDAMENTALE 14 - 6 ECTS

Durée du travail - 2 ECTS
Rémunération - 2 ECTS
Gestion des ressources humaines I - 2 ECTS

UE FONDAMENTALE 15 - 2 ECTS

Anglais - 2 ECTS

UE COMPLEMENTAIRE - 6 ECTS

Grands principes directeurs du procès - 6 ECTS

SEMESTRE 2

UE FONDAMENTALE 16 - 6 ECTS

Négociation collective - 4 ECTS
Gestion des ressources humaines II - 2 ECTS

UE FONDAMENTALE 17 - 6 ECTS

Droit public du travail - 2 ECTS
Droit syndical - 2 ECTS
Mobilité internationale - 2 ECTS

UE FONDAMENTALE 18 - 4 ECTS

Contentieux social - 2 ECTS
Nouvelles technologies et droit du travail - 2 ECTS

UE FONDAMENTALE 19 - 12 ECTS

Stage et rapport de stage

UE FONDAMENTALE 12 - 2 ECTS

Anglais - 2 ECTS